

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 306 878	27 259	5 334 137	5 280 411
Chiffre d'affaires net	5 306 878	27 259	5 334 137	5 280 411
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 000	10 333
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			13 897	30 795
Autres produits			504	303
Total produits d'exploitation (I)			5 357 538	5 321 843
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			217 440	300 867
Variations de stock			-11 807	-2 097
Autres achats et charges externes (a)			2 047 523	2 245 728
Impôts, taxes et versements assimilés			75 350	87 837
Salaires et traitements			1 700 869	1 546 607
Charges sociales			815 220	736 361
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 655	22 437
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			362	1 462
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			118	11
Total charges d'exploitation (II)			4 869 730	4 939 213
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			487 808	382 630
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 838	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			311	1 938
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 150	1 938
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				5 000
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				5 000
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 150	-3 062
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			490 958	379 568



Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 996	2 437
Sur opérations en capital		1 040
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 996	3 477
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 579	7 045
Sur opérations en capital		1 040
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 579	8 085
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-583	-4 607
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	94 447	54 248
Total des produits (I+III+V+VII)	5 363 684	5 327 258
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 967 756	5 006 545
BENEFICE OU PERTE	395 928	320 713
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	17 319	17 319
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

**SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION
ARCHEOLOGIQUE – SN SOCRA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 451 440 €.
SIEGE SOCIAL : ZAE DE SALTGOURDE, AVENUE DU CHATEAU
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
378 906 432 R.C.S. PERIGUEUX**

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

**Certifié conforme à l'original
Le Président**

DocuSigned by:
Nicolas Chupin
4F7B920C8E5E476...

Nicolas Chupin



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 205	3 674	531	1 341
Fonds commercial (1)	30 490	30 490		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	9 935	2 130	7 806	8 799
Installations techniques, matériel et outillage industriels	207 863	178 044	29 819	33 672
Autres immobilisations corporelles	83 669	60 518	23 151	26 953
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 822		24 822	23 884
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	360 984	274 855	86 128	94 648
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	49 284		49 284	37 477
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	99 590		99 590	77 459
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 549 111	5 915	1 543 196	1 009 865
Autres créances	544 023		544 023	157 745
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	336 332		336 332	1 258 573
Charges constatées d'avance (3)	5 580		5 580	4 992
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 583 920	5 915	2 578 006	2 546 111
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 944 904	280 770	2 664 134	2 640 759
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			7 087	6 653



Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	451 440	451 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 144	45 144
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	129 741	159 028
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	395 928	320 713
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 022 252	976 325
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	334 191	183 978
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	495 629	625 251
Dettes fiscales et sociales	487 586	393 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 554	21 162
Produits constatés d'avance	302 923	441 027
TOTAL DETTES	1 641 882	1 664 434
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 664 134	2 640 759
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 307 691	1 480 456
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION
ARCHEOLOGIQUE – SN SOCRA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 451 440 €.
SIEGE SOCIAL : ZAE DE SALTGOURDE, AVENUE DU CHATEAU
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
378 906 432 R.C.S. PERIGUEUX**

**Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023
suivant décisions de l'associé unique du 28 juin 2024**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'attribuer à l'associé unique la totalité du bénéfice de l'exercice qui s'élève à 395 927,75 €.

Par ailleurs, compte tenu de l'existence de sommes distribuables pour un montant de 129 740,63 € correspondant au poste « autres réserves », l'associé unique décide, pour parfaire le dividende de 395 927,75 €, de prélever sur ledit poste la somme de 4 072,25 €.

La distribution globale s'élève ainsi à 400 000 € et sera payable au siège social à compter de ce jour.

Extrait certifié conforme

Le Président

DocuSigned by:

4F7B920C8E5E476...

Nicolas Chupin

Madame Béatrice CHAILLET

« SN SOCRA »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 451 440 €uros

ZAE de Saltgourde
Avenue du Château
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'actionnaire,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société « **SN SOCRA** » relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations portant sur les immobilisations corporelles et les divers éléments d'actif significatifs.

Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre Société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assurée de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidence et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Madame Béatrice CHAILLET

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;
- s'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Marsac-sur-l'Isle,

Le 14 juin 2024


Madame Béatrice CHAILLET

Commissaire aux Comptes inscrite
auprès de la Cour d'appel de BORDEAUX



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	4 205	3 674	531	1 341
Fonds commercial (1)	30 490	30 490		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	9 935	2 130	7 806	8 799
Installations techniques, matériel et outillage industriels	207 863	178 044	29 819	33 672
Autres immobilisations corporelles	83 669	60 518	23 151	26 953
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 822		24 822	23 884
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	360 984	274 855	86 128	94 648
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	49 284		49 284	37 477
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	99 590		99 590	77 459
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 549 111	5 915	1 543 196	1 009 865
Autres créances	544 023		544 023	157 745
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	336 332		336 332	1 258 573
Charges constatées d'avance (3)	5 580		5 580	4 992
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 583 920	5 915	2 578 006	2 546 111
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 944 904	280 770	2 664 134	2 640 759
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			7 087	6 653



Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	451 440	451 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 144	45 144
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	129 741	159 028
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	395 928	320 713
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 022 252	976 325
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	334 191	183 978
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	495 629	625 251
Dettes fiscales et sociales	487 586	393 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 554	21 162
Produits constatés d'avance	302 923	441 027
TOTAL DETTES	1 641 882	1 664 434
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 664 134	2 640 759
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 307 691	1 480 456
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 306 878	27 259	5 334 137	5 280 411
Chiffre d'affaires net	5 306 878	27 259	5 334 137	5 280 411
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 000	10 333
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			13 897	30 795
Autres produits			504	303
Total produits d'exploitation (I)			5 357 538	5 321 843
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			217 440	300 867
Variations de stock			-11 807	-2 097
Autres achats et charges externes (a)			2 047 523	2 245 728
Impôts, taxes et versements assimilés			75 350	87 837
Salaires et traitements			1 700 869	1 546 607
Charges sociales			815 220	736 361
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 655	22 437
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			362	1 462
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			118	11
Total charges d'exploitation (II)			4 869 730	4 939 213
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			487 808	382 630
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 838	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			311	1 938
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 150	1 938
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				5 000
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				5 000
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 150	-3 062
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			490 958	379 568



Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 996	2 437
Sur opérations en capital		1 040
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 996	3 477
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 579	7 045
Sur opérations en capital		1 040
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 579	8 085
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-583	-4 607
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	94 447	54 248
Total des produits (I+III+V+VI)	5 363 684	5 327 258
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	4 967 756	5 006 545
BENEFICE OU PERTE	395 928	320 713
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	17 319	17 319
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
(3) <i>Dont produits concernant les entités liées</i>		
(4) <i>Dont intérêts concernant les entités liées</i>		





ANNEXE





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SN SOCRA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 664 134 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 395 928 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.





Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	30 490			30 490
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 205			4 205
Immobilisations incorporelles	34 695			34 695
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	9 935			9 935
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	195 213	12 649		207 863
- Installations générales, agencements aménagement divers	38 953			38 953
- Matériel de transport	10 016			10 016
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 153	2 547		34 701
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	286 270	15 197		301 467
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 884	938		24 822
Immobilisations financières	23 884	938		24 822
ACTIF IMMOBILISE	344 848	16 135		360 984





Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 197	938	16 135
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 197	938	16 135
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
FONDS	30 489			30 489
Total	30 489			30 489

Dépréciation du fonds commercial : 30 489 euros

Le fonds de commerce figure au bilan pour sa valeur d'achat. la valeur d'inventaire du fonds correspond à sa valeur d'utilité pour l'entreprise.

Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise. lorsque des événements internes ou externes, tels que les conditions du marché notamment, sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.





Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 864	810		3 674
Immobilisations incorporelles	2 864	810		3 674
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 136	994		2 130
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	161 542	16 502		178 044
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 283	4 260		19 542
- Matériel de transport	10 016			10 016
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 871	2 090		30 960
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	216 847	23 845		240 691
ACTIF IMMOBILISE	219 711	24 655		244 365

Actif circulant





Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 123 536 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 822		24 822
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 549 111	1 542 024	7 087
Autres	544 023	544 023	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 580	5 580	
Total	2 123 536	2 091 627	31 909
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURE A ETABLIR	305 080
ORGANISME SOC PRODUIT A RECEVOIR	18 260
IJSS PERSONNEL HORAIRE NET	475
Total	323 814





Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 451 440,00 EURO décomposé en 2 970 titres d'une valeur nominale de 152,00 EURO.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	320 713
Prélèvements sur les réserves	29 287
Total des origines	350 000
Affectations aux réserves	
Distributions	350 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	350 000

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	451 440				451 440
Réserve légale	45 144				45 144
Réserves générales	159 028	-29 287		29 287	129 741
Résultat de l'exercice	320 713	-320 713	395 928	320 713	395 928
<i>Dividendes</i>		350 000			
Total Capitaux Propres	976 325		395 928	350 000	1 022 252



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 307 691 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	495 629	495 629		
Dettes fiscales et sociales	487 586	487 586		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 554	21 554		
Produits constatés d'avance	302 923	302 923		
Total	1 307 691	1 307 691		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES	185 231
PERSONNEL - AUTRES CHARGES	25 000
ORG.SOCIAUX-CHARGES A PAYER	10 750
AGEFIPH A PAYER	5 183
TAXE APPRENTISSAGE	1 464
ETAT- CAP	3 140
Total	230 768





Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTAT. D AVANCE	5 580		
Total	5 580		

Produits constatés d'avance

	Montant
PCA CHANTIERS	302 923
Total	302 923





Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	5 266 127	27 259	5 293 386
Etudes			
Prestations de services	842		842
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	39 909		39 909
TOTAL	5 306 878	27 259	5 334 137

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 045 euros

Honoraire des autres services : 0 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS SN SOCRA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ATELIER DE FRANCE, 12 RUE DU PARC ROYAL 75003 PARIS.





Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 40 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	17	
Ouvriers		
Total	40	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
<i>SOCIETE GENERALE</i>	471 521
<i>LCL</i>	244 591
Avals et cautions	716 112
Engagements en matière de pensions	140 332
Engagements de crédit-bail mobilier	17 781
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	874 225
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	





Autres informations

Credit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 17 180 EURO.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 140 332 EURO

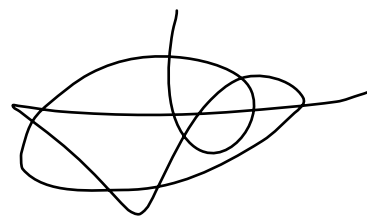
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,75 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- rotation du personnel : moyen
- table de mortalité : INSEE 2022
- croissance des salaires : 1,5 %
- méthode PBO - IAS19/FAS87





ANNEXE





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SN SOCRA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 664 134 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 395 928 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	30 490			30 490
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 205			4 205
Immobilisations incorporelles	34 695			34 695
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 935			9 935
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	195 213	12 649		207 863
- Installations générales, agencements aménagements divers	38 953			38 953
- Matériel de transport	10 016			10 016
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 153	2 547		34 701
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	286 270	15 197		301 467
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 884	938		24 822
Immobilisations financières	23 884	938		24 822
ACTIF IMMOBILISE	344 848	16 135		360 984



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 197	938	16 135
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 197	938	16 135
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
FONDS	30 489			30 489
Total	30 489			30 489

Dépréciation du fonds commercial : 30 489 euros

Le fonds de commerce figure au bilan pour sa valeur d'achat. la valeur d'inventaire du fonds correspond à sa valeur d'utilité pour l'entreprise.

Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise. lorsque des événements internes ou externes, tels que les conditions du marché notamment, sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 864	810		3 674
Immobilisations incorporelles	2 864	810		3 674
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 136	994		2 130
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	161 542	16 502		178 044
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 283	4 260		19 542
- Matériel de transport	10 016			10 016
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 871	2 090		30 960
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	216 847	23 845		240 691
ACTIF IMMOBILISE	219 711	24 655		244 365

Actif circulant



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 123 536 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 822		24 822
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 549 111	1 542 024	7 087
Autres	544 023	544 023	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 580	5 580	
Total	2 123 536	2 091 627	31 909
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURE A ETABLIR	305 080
ORGANISME SOC PRODUIT A RECEVOIR	18 260
IJSS PERSONNEL HORAIRE NET	475
Total	323 814



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 451 440,00 EURO décomposé en 2 970 titres d'une valeur nominale de 152,00 EURO.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	320 713
Prélèvements sur les réserves	29 287
Total des origines	350 000
Affectations aux réserves	
Distributions	350 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	350 000

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	451 440				451 440
Réserve légale	45 144				45 144
Réserves générales	159 028	-29 287		29 287	129 741
Résultat de l'exercice	320 713	-320 713	395 928	320 713	395 928
<i>Dividendes</i>		350 000			
Total Capitaux Propres	976 325		395 928	350 000	1 022 252



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 307 691 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	495 629	495 629		
Dettes fiscales et sociales	487 586	487 586		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 554	21 554		
Produits constatés d'avance	302 923	302 923		
Total	1 307 691	1 307 691		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES	185 231
PERSONNEL - AUTRES CHARGES	25 000
ORG.SOCIAUX-CHARGES A PAYER	10 750
AGEFIPH A PAYER	5 183
TAXE APPRENTISSAGE	1 464
ETAT- CAP	3 140
Total	230 768



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTAT. D AVANCE	5 580		
Total	5 580		

Produits constatés d'avance

	Montant
PCA CHANTIERS	302 923
Total	302 923



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	5 266 127	27 259	5 293 386
Etudes			
Prestations de services	842		842
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	39 909		39 909
TOTAL	5 306 878	27 259	5 334 137

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 045 euros

Honoraire des autres services : 0 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS SN SOCRA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ATELIER DE FRANCE, 12 RUE DU PARC ROYAL 75003 PARIS.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 40 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	17	
Ouvriers		
Total	40	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
<i>SOCIETE GENERALE</i>	471 521
<i>LCL</i>	244 591
Avals et cautions	716 112
Engagements en matière de pensions	140 332
Engagements de crédit-bail mobilier	17 781
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	874 225
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 17 180 EURO.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 140 332 EURO

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,75 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- rotation du personnel : moyen
- table de mortalité : INSEE 2022
- croissance des salaires : 1,5 %
- méthode PBO - IAS19/FAS87